

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50, 3 mois Fr 10 — 6 mois Fr 20. — 1 an Fr. 40. — LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Hegger (Lausanne) Louis Piquet (Genève).

Les ouvriers sont-ils télégraphiques?

L'émission TV que Claude Torracinta et André Tanner ont consacrée aux ouvriers suisses et qui passa sur les écrans le jeudi de l'Ascension fut du plus haut intérêt. Fait à noter: le romantisme de la grève, de la grève générale, est abandonné; l'absence de responsabilités est un grief général; des revendications qui souvent ne sont que matérielles en apparence, révèlent un besoin accru de dignité; l'attachement au syndicat est très profond chez plusieurs, mais aussi le sentiment très vif que là encore, même dans leurs organisations, les décisions se prennent en dehors des ouvriers, consultés pour la forme.

Mais la TV nous a révélé sur ces thèmes connus son irremplaçable pouvoir de suggestion. Et, contrairement à ce que disent les détracteurs de la télévision, l'image, loin de flatter la passivité des téléspectateurs, suscite la critique. Ainsi deux séquences devaient évoquer la subordination de l'ouvrier; elles nous présentaient, l'une, le timbrage et l'autre, l'attente derrière le portail. Comment les avons-nous vues?

Derrière le portail, les ouvriers se massent et attendent. Quand les deux battants s'écartent et leur livrent le passage, ils s'avancent dans la cour de l'usine. La caméra leur fait face: elle enregistre leur marche en avant, massive. L'image est belle, mais elle fait cinématographe, recherché. Le téléspectateur n'accepte pas sans réserve.

Le timbrage en revanche est sans pathos. Les ouvriers s'avancent, glissent leurs cartes dans l'horloge du geste habituel, quelques-uns sourient: c'est le jour où la TV est à l'atelier. L'image sans autre effet porte. Elle

révèle une étonnante servitude ouvrière. Qui accepterait, parmi nos lecteurs, de faire ce geste quotidien, qui n'est pas une brimade, mais une humiliation?

Aussi lorsque les ouvriers commentent, discrètement, dans un enregistrement donné à la cantonade: «Pourquoi les employés, eux, ne sont-ils pas astreints au timbrage? Tout retard est déduit de la paie: trois minutes de retard font trois minutes non payées; dans d'autres usines, tout retard, même minime est facturé pour un quart d'heure.» Ces propos-ci prennent une force accusatrice irréfutable.

Excellentes aussi les discussions hors de l'atelier, en cravate: sur les loisirs, sur le syndicat, sur les partis. Significative, cette réserve des ouvriers dès que leur furent posées des questions sur leur appartenance politique. Cette curiosité semblait indiscrète. Ils se réfugiaient derrière un sourire comme derrière un isolement. Où donc étaient les militants?

M. Eugène Suter, de l'«Union des syndicats de Genève», dans un commentaire très juste de ton, donna le montant des salaires moyens, 630 fr. environ pour une ouvrière. Quand ce chiffre tombait après les images d'un travail aux pièces infiniment monotone, il cessait d'être abstrait comme un article économique. Et l'ouvrière au visage expressif marqué par l'âge et par la fatigue en disait plus en racontant son horaire quotidien qu'un rhéteur discourant sur la condition ouvrière.

Le président de la commission ouvrière a défendu devant la caméra le droit des ouvriers à participer à la plus-value de l'entreprise. Les sociétés ne distribuent qu'une partie de leur

benefice: le tiers environ. Le reste est investi pour assurer le développement de l'entreprise. Mais cet argent, les actionnaires le retrouvent dans la plus-value boursière de leurs actions ou dans les droits de souscription qui leur sont accordés au moment de l'augmentation du capital social. L'actionnaire touche alors une sorte de bénéfice différé. Le salarié lui n'y a pas droit. Et pourtant la plus-value de l'entreprise est pour une bonne part le produit de son travail. Quand obtiendra-t-il sa part sur les bénéfices non distribués et réinvestis? Cette revendication qui peut sembler abstraite, il était agréable de l'entendre formulée en termes simples et vigoureux sur les antennes de la TV romande.

L'insuffisance de la politique familiale éclatait dans tous les commentaires. L'ouvrier qui gagne un peu plus de mille francs par mois, qui doit élever deux ou trois gosses, qui ne peut pas être aidé par le salaire d'appoint de sa femme, doit compter chaque franc. Vérité hélas! banale, mais elle était dite avec un accent de sincérité qui ne trompait pas.

Une vieille revendication des mouvements de gauche, c'est d'obtenir une place plus grande sur l'antenne. Quand il s'agissait de la radio, surgissaient les difficultés. Qui irait parler? Et sur quels sujets? La TV résout ce problème. Elle fait parler, elle fixe des visages; elle n'exige pas la présence de debater; elle s'exprime en direct, elle réduit le rôle du commentateur et du commentateur.

Nous souhaitons vivement qu'elle multiplie de telles incursions dans la vie réelle. D. P.

A travers le pays vaudois

LE SÉPEY: Electrocuté. — Un accident mortel du travail s'est produit, samedi à l'usine électrique du pont de la Tine, rière Le Sépey, commune d'Ormont-Dessous. Vers 4 h. 15, M. Arthur Berdoz, 63 ans, régleur à l'usine, a été découvert, électrocuté, entre une cabine et un alternateur sous tension de 6000 volts.

GRANDSON: Noyade. — Samedi, vers 13 h. 05, M. Jean-Paul Dutoit, 26 ans, employé d'hôtel, qui se trouvait sur le débarcadère de Grandson, est tombé dans le lac, où il coula à pic. Immédiatement repêché par un passant, et en dépit des soins prodigués par un médecin d'Yverdon et l'emploi d'un pulmotor, M. Dutoit n'a pu être ranimé.

PAYERNE: Jambe cassée. — Vers 15 h. 45, samedi à Corcelles-près-Payerne, devant la boulangerie Pradervand, M. Mario Vallemanni, 28 ans, ouvrier italien, qui voulait monter sur un camion roulant vers le centre du village, a manqué la poignée de la porte et a glissé sous le véhicule, dont la roue droite arrière lui écrasa la jambe gauche.

YVONAND: Dans un champ de blé. — Dimanche, vers 4 heures, sur la route cantonale Rovray-Yvonand, au lieu dit «Sur la Vélaz» (Yvonand) M. P.-A. Huber, 20 ans, maçon à Yvonand, qui rentrait à son domicile, à moto, a quitté la route à droite, puis a terminé sa course dans un champ de blé. Le motocycliste, qui souffre d'une fracture de l'épaule gauche et d'une lésion probable de la colonne vertébrale, a été transporté à l'Hôpital cantonal, à Lausanne.

LAUSANNE: Campagne contre la faim. — Organisée par le Faisceau des cadets des Unions chrétiennes et par les Eclaireurs suisses, la campagne romande des jeunes contre la faim a permis de préparer, grâce à la générosité de plusieurs maisons, une quarantaine de caisses d'outillages, représentant une somme de 30 000 fr. La remise symbolique de ce matériel s'est faite solennellement, samedi, devant le Palais de Beaulieu, sous la forme d'une enveloppe remise à M. Jaccoud, commissaire cantonal pour les éclaireurs, aux représentants des institutions bénéficiaires.

LAUSANNE: Encore le pyromane. — Le pyromane lausannois s'est à nouveau manifesté dimanche soir, peu après 22 heures, en allumant un incendie dans une cave de la rue Beau-Séjour 6, en plein centre de la ville. Fort heureusement, ce sinistre a pu être rapidement maîtrisé.

LAUSANNE: Issue fatale. — M^{lle} Daisy Nicolier, 20 ans, de La Lécherette-sur-Château-d'Éx, s'était écrasée, vendredi, avec son auto, contre la glissière bordant la chaussée de la route Vevey-Lausanne. Grièvement blessée, M^{lle} Nicolier est morte dimanche à l'Hôpital cantonal.

Conseil suisse de la paix

Le Conseil suisse de la paix, organisation faitière de diverses associations pour la paix, a tenu son assemblée annuelle au cours du week-end. A cette occasion, il a organisé trois manifestations: une table ronde consacrée aux relations entre la Suisse et les Nations-Unies, une conférence sur le thème «Les jeunes Suisses entre le service militaire et le travail pour la paix» et enfin une matinée consacrée à des rapports sur la coopération entre la Suisse et l'Algérie. M. M. Habicht, ancien président du Conseil, a donné une conférence préparatoire, pour fixer les buts du mouvement. Ceux-ci sont déterminés par l'idée que la Suisse peut contribuer à l'établissement de la paix mondiale, en organisant méthodiquement et rationnellement son aide au tiers-monde.

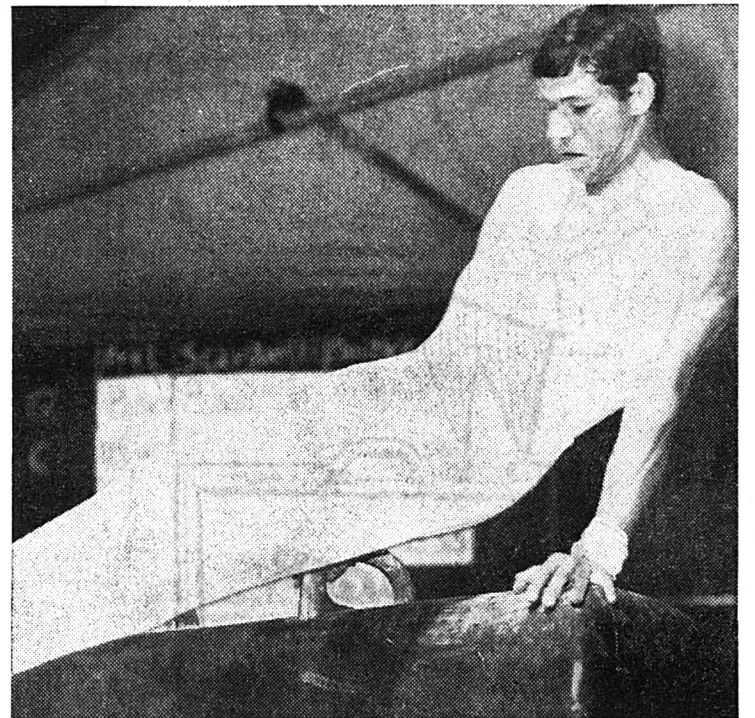
D'autre part, lors de la table ronde, les questions suivantes ont été abordées: Les parlementaires suisses et avec eux le Conseil fédéral ne sont-ils pas assez prévoyants face aux problèmes internationaux et aux con-

flits? N'utilisent-ils pas assez leurs chances d'œuvrer en faveur de la paix, et pourquoi en de telles affaires, des contacts ne sont-ils pas pris avec d'autres Etats neutres? Plusieurs orateurs ont pris part à cet entretien, notamment le conseiller aux Etats Zellweger, E. Thalmann, chef de la division des organisations internationales au Département politique, H. Conzett, conseiller national de Zurich, H. Wild, rédacteur en chef aux «Neue Zürcher Nachrichten» et U. Kägi, rédacteur au «Volksrecht».

Genève

TOMBÉE D'UNE FENÊTRE. — Une septuagénaire, M^{me} Lina Cocher, demeurant aux Eaux-Vives, a été, dimanche matin, victime d'un accident. La malheureuse est tombée d'une fenêtre de son appartement, situé au troisième étage. Conduite à la clinique, elle y est décédée.

Yverdon—La Chaux-de-Fonds: champion suisse aux engins



A la finale du championnat suisse par équipes aux engins, à Locarno, la formation mixte Yverdon—La Chaux-de-Fonds s'est assurée le titre national. Fredy Egger (Adliswil), sur notre photo au cheval-arçons, s'est montré le meilleur au classement individuel.

Zurich: Assemblée annuelle de la FCTA

L'assemblée annuelle de la Fédération suisse des travailleurs des transports, du commerce et du ravitaillement s'est déroulée à Zurich.

Elle a élu en qualité de nouveau président de l'association, Eric Gygax, qui avait jusqu'ici assumé le poste de secrétaire central. Quant à Emile Haber, il a été élu caissier central de l'association. Le président démissionnaire de l'association, H. Leuenberger, conseiller national, a été nommé président d'honneur.

Le congrès a enfin entendu le professeur Schweingruber, de Berne. Celui-ci s'est prononcé pour le versement de contributions de solidarité par les ouvriers non syndiqués qui participeraient ainsi à la couverture des frais découlant des contrats col-

lectifs. Le professeur a fondé sa thèse sur l'importance des fonctions assumées par les syndicats et qui est aujourd'hui généralement reconnue. Les syndicats participent, en effet, avec leurs partenaires sociaux, à la solution des grandes tâches à accomplir sur le plan matériel, et garantissent la paix du travail. Mais, ils ne peuvent le faire que grâce à la participation de tous. Les ouvriers non syndiqués se tiennent éloignés de cette édification des structures du travail, et par là même, affaiblissent les syndicats et leurs actions. Une contribution volontaire ne serait pas contraire à la liberté d'association, et cette constatation vaut également pour les travailleurs étrangers.

Cela s'est passé dans notre pays

LIESTAL: Votations cantonales. — Des votations cantonales se sont déroulées dimanche à Bâle-Campagne où les citoyens devaient se prononcer sur deux projets. La modification de la loi scolaire portant avant tout sur une contribution financière renforcée en faveur des communes qui doivent supporter des frais importants pour leurs écoles a été acceptée par 7816 oui contre 1647 non. La loi portant sur l'élargissement des rentes en faveur des bénéficiaires AVS et AI a été adoptée par 9119 voix contre 572. Tous les partis avaient recommandé de voter oui.

FRIBOURG: Violent choc. — Dimanche, peu après minuit, une voiture circulant sur la route Fribourg—

Bulle, s'est brusquement déportée sur sa gauche. A la hauteur des Daillettes, elle entra en collision avec une autre automobile venant en sens inverse qui tenta de l'éviter. Le choc a été si violent qu'il a fallu scier la première voiture pour extraire le conducteur. Ce dernier a été transporté d'urgence à l'hôpital dans un état très grave. Il en a été de même pour l'autre conducteur.

GLÉRESSE: Happé par le train. — Alfred Ländler, 7 ans, domicilié à Bâle-Campagne, qui passait ses vacances à Gléresse, traversait dimanche matin à 12 h. 30, le passage à niveau de ce village. Il a été happé par le train et tué sur le coup.

Au bout du lac

CAMBRIOLAGE. — Un cambriolage a été commis, de nuit, dans un magasin de tabac de la place de la Fusterie. Le voleur a brisé la porte vitrée avec un pavé qu'il avait pris sur un chantier et a réussi à emporter plusieurs centaines de francs.

MALHONNÊTE. — Un Italien (26 ans), mécanicien, a été arrêté et écroué pour avoir volé pour un millier de francs de matériel sur un chantier qu'il a revendu à bas prix à une entreprise de démolition.

EXPLOSION. — Samedi après midi, dans une maison locative du quartier de Champel, une ménagère nettoyait des vêtements avec de l'essence quand une explosion se produisit qui fit éclater les galandages, dévastant l'appartement et un appartement voisin. La concierge a été gravement brûlée au visage et au corps.

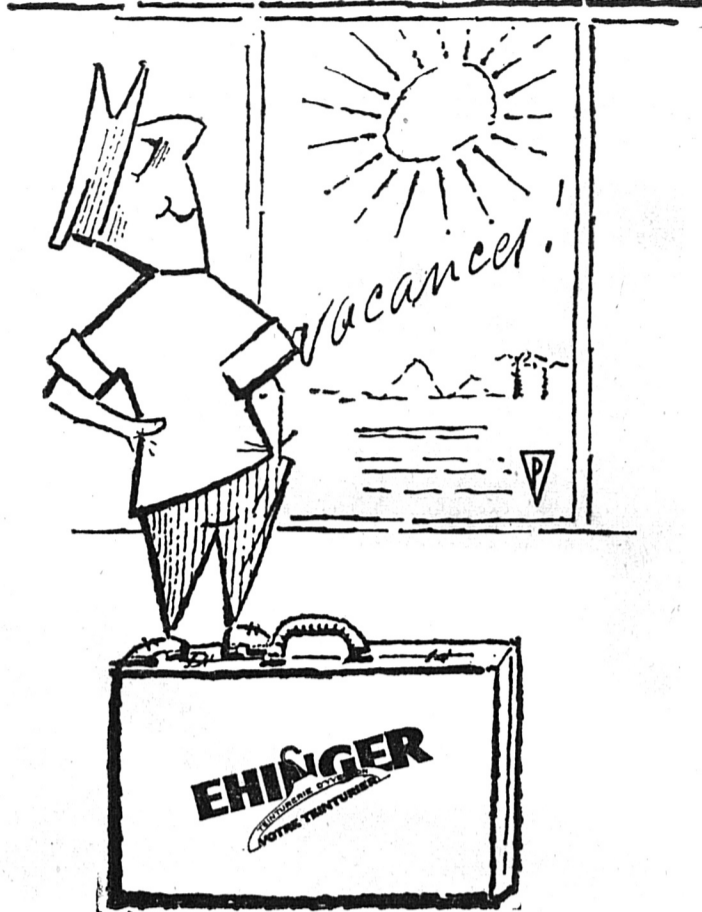
DERAPAGE FATAL. — Une voiture qui roulait à une vitesse élevée, a dérapé dans un virage, à Peney-Dessous, est sortie de la route, s'est dressée contre un arbre avant de retomber sur le toit. Il fallut faire appel aux pompiers pour dégager, au chalumeau, le passager, qui avait été tué sur le coup et qui n'a pas encore pu être identifié, alors que le conduc-

teur a été conduit à l'hôpital avec une commotion cérébrale.

Championnats suisses des canoés à Genève



Les championnats suisses des canoés ont eu lieu ce week-end à Genève. Notre photo montre le vainqueur de la catégorie «Kajak Elite», Hans Hunziker (Lucerne).



Bientôt les vacances !

Vos préparatifs sont terminés... vous avez pensé à tout !
Vos vêtements sont-ils prêts ?

« Votre teinturier » vous les livre dans les délais que vous désirez, impeccables pour les vacances.

EHINGER
TEINTURERIE D'YVERDON
VOTRE TEINTURIER

Place Neuve 8, tél. 3 29 39 (Immeuble boucherie chevaline Schneider).

Autres dépôts :
Ch. Hausser, confection, rue de la Serre 61, tél. 2 16 19, La Chaux-de-Fonds. — Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, La Chaux-de-Fonds. — Chez Arlette, M^{lle} Béguelin, rue de la Balance 14, La Chaux-de-Fonds. — Charles Frutiger, confection et textiles, rue Andrié 3, Le Locle. — Louis Sieber, nouveautés, Les Brenets. — M^{lle} J. Thiébaud, rue du Collège 1, Les Ponts-de-Martel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeudi 9 juin, à 20 h. 15
Salle communale (Plaza)

Giovedì 9 giugno,
ore 20.15
Casa del Popolo (Plaza)

Un apôtre de la paix

Un apostolo della pace

Danilo Dolci

La mafia contre la Sicile

La mafia contro la Sicilia

Entrée libre, invitation cordiale

Ingresso libero, invito cordiale

A l'occasion de son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

la Ligue contre la tuberculose du district de La Chaux-de-Fonds

a le plaisir de convier ses membres et leurs amis à une conférence d'un grand intérêt par son sujet très actuel

LE NOUVEL HÔPITAL de La Chaux-de-Fonds

par M. le conseiller communal **Gérald Petithuguenin**, président de la Commission de construction et de la Commission administrative de l'hôpital

Cette soirée, ouverte à chacun, est gratuite

Elle aura lieu le **mercredi 8 juin, à 20 h. 15,** à l'Amphithéâtre du collège Primaire

von Gunten
Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MÉCANICIEN
DIPLOMÉ

Av. Léopold-Robert 21

Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

Villiomene
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Une bonne publicité
LE PEUPLE
LA SENTINELLE

PRÊTS
Discrets
Rapides
Sans caution

Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds

BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

PRIX MIRACLES

TABOURET formica	Fr. 15.—
CHAISE formica	26.—
TABLE formica	85.—
DUVET	32.—
OREILLER	9.—
COUVERTURE	22.—
MATELAS à ressorts	69.—
BUREAU	115.—
COMMODE 3 tiroirs	129.—
ARMOIRE 2 portes	145.—
SALON 3 pièces	180.—
ENTOURAGE de divan	185.—
LIT DOUBLE complet	275.—
COMBINÉ 3 corps	560.—
ARMOIRE à chaussures	59.—

VÊTEMENTS
sur mesure

Réparations
Transformations

MATHIEU DONZÉ
TAILLEUR
Jardinière 15
Tél. (039) 2 98 33

meubles graber

AU BUCHERON
SELF-SERVICE

Avenue Léopold-Robert 58
Tél. (039) 3 38 28 - 2 65 33

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes. Achat, vente, échange. — Librairie place du Marché. tél. 2 33 72.

FEU 18

Les lois de la vitesse

L'excès de vitesse sur nos routes est un véritable fléau. Il a pourtant des adeptes. Ceux-ci ne parviendront jamais à camoufler cette vérité qui relève d'un élémentaire bon sens : la vitesse ne multiplie pas seulement les accidents, elle en aggrave les conséquences. Plus on va vite, plus on se tue et mieux on tue. Cette vérité première rappelée, il demeure incontestable que l'accroissement de la vitesse est indissociablement lié aux progrès techniques, donc à notre temps. Il est poussé par « le vent de l'histoire ». Aussi le problème est-il moins de lutter contre la vitesse que de l'assortir de conditions adéquates de sécurité. Plus la vitesse est élevée, plus elle exige de technicité, tant de la part des conducteurs que de celle des constructeurs et des pouvoirs publics. La notion même d'excès de vitesse est triplement relative. L'excès de vitesse doit s'apprécier par rapport aux capacités des chauffeurs, aux qualités des voitures, à l'état des routes. La conduite rapide a ses lois d'autant plus impératives que la vitesse est plus élevée. Quelles que soient les qualités des voitures et des routes, les grandes vitesses requièrent des conducteurs des réflexes éduqués et rapides. La réglementation actuelle n'offre en fait que de maigres garanties que ces lois soient connues et respectées par les usagers de la route. Le permis de conduire ne comporte aucune épreuve de conduite pratique sur route. Il n'implique aucun enseignement préalable des règles spéciales de la conduite à grande vitesse. Après quelques kilomètres de circulation urbaine à 40 ou 50 km. à l'heure et des manœuvres pour se ranger le long d'un trottoir, les novices sont autorisés à se lancer sur les routes à 140 km. à l'heure. Quoi d'étonnant, dès lors, s'ils provoquent des accidents. La délivrance du permis de conduire devrait sanctionner une éducation de conduite sur route.

Il n'est pas normal, non plus, que passé un certain âge, un conducteur puisse conduire à des vitesses sans limites. Qui n'a pas vu des chauffeurs

La route qui tue...

de plus de 75 ans, aux mains quelquefois tremblotantes, se mettre au volant de voitures puissantes et automatiques, que la moindre pression du pied sur l'accélérateur fait soudain monter à 150 km. à l'heure?... Au-delà d'un certain âge, les titulaires de permis ne devraient plus pouvoir conduire que des véhicules à vitesse limitée. Et Léo Campion, dans son « Dictionnaire humoristique », n'aurait plus besoin d'écrire des vérités dans le genre de celle-ci : « chauffeur : partie la plus dangereuse d'une automobile »...

La responsabilité des constructeurs et des pouvoirs publics

Les constructeurs, de leur côté, se doivent de respecter les exigences des vitesses atteintes par les voitures qu'ils livrent au public. Ces exigences concernent notamment le freinage et la solidité. N'est-il pas inadmissible, par exemple, qu'il ait fallu des années pour que l'une des voitures de série dont s'enorgueillit l'industrie automobile française fût dotée de freins correspondants à ses vitesses courantes ? Et combien de modèles de toutes marques remplissent-ils cette condition élémentaire de sécurité ? Quant à la solidité, il n'est pas exagéré d'affirmer que la plupart des voitures n'ont ni le poids ni la résistance aux chocs qui devraient être exigés de véhicules roulant couramment à plus de 120 km. à l'heure. De telles pratiques font preuve, de la part des constructeurs, d'une démagogie commerciale de la vitesse. Les pouvoirs publics devraient y mettre bon ordre en imposant des règles de sécurité accrues. Mais lesdits pouvoirs publics ne sont pas, eux non plus, irréprochables. Ils n'offrent pas au public un réseau routier adapté à une circulation dense et rapide. Sous le prétexte que nous construisons,

avec une lenteur notoire d'ailleurs, quelques fragments d'autoroutes, nous ne disposons pas de routes normales suffisamment larges, ni même correctement entretenues. Les routes affaissées, ondulées, striées (merci aux Centurions et aux G 13 !) se multiplient compromettant la tenue de route des meilleures voitures.

Bien sûr, les routes coûtent cher. Certains tronçons d'autoroutes nécessitent la construction de nombreux et imposants ouvrages d'art. Il n'empêche que le patrimoine routier d'un pays est parfois le signe infallible d'une civilisation. La France par exemple, à l'instar de la Rome antique, était, voici encore peu d'années, la première du monde en ce domaine. Sa déchéance routière serait-elle le symptôme d'une décadence plus profonde ? Il ne nous appartient pas d'y répondre. Mais prenons garde, nous Suisses, que les touristes étrangers ne se posent pas bientôt semblable question à notre sujet...

FREDY RICHARD.

SIERRE : Mort du peintre C.-C. Olsommer. — On annonce le décès, à Muraz sur Sierre, du peintre C.-C. Olsommer, personnage quasi légendaire de ce Valais où il était venu s'établir il y a plus de cinquante ans.

Né en 1883, à Neuchâtel, M. Olsommer se fixa à Véyras, au cœur de la « noble contrée », qu'il n'a pratiquement plus jamais quittée.

REUCHENETTE : Collision. — Dimanche, entre Reuchenette et Frinvilier, dans un virage, une voiture de Lenzbourg est venue se jeter contre une auto de Moutier conduite par M. Frédy Graf, maître secondaire. La voiture de M. Graf a été démolie complètement. Les quatre occupants ont été hospitalisés pour contrôle ; ils ont pu regagner hier soir leur domicile, M^{me} Graf, la plus touchée, souffrant d'un bras cassé.

Lausanne: 2^e Salon de galeries-pilotes

Il est un domaine artistique où Lausanne est à l'avant-garde. C'est celui de la peinture et de la sculpture. Avec l'ouverture, le 12 juin prochain, du II^e Salon international de galeries pilotes, l'initiative prise il y a trois ans et qui fut accueillie avec autant d'enthousiasme que de surprise consternée s'affirme aujourd'hui comme indispensable à la vie culturelle non pas seulement helvétique, mais aussi européenne et internationale. Le mérite en revient tout particulièrement à M. René Berger, directeur-conservateur du Musée cantonal de beaux-arts, qui, en collaboration avec un certain nombre d'organismes, poursuit l'effort entrepris en 1963.

Leur principal souci, et M. Berger le dit textuellement dans sa préface du catalogue, est d'être des « découvreurs », « d'établir des observatoires d'où l'on puisse, non plus seulement apercevoir les constellations établies, mais découvrir les lumières qui com-

mencent à se profiler dans le pourriement du présent et sur quelques-unes desquelles (quelques-unes seulement) se guideront nos descendants. » Et plus loin : « ... de rechercher les artistes originaux, de les exposer, de susciter l'intérêt de la critique, l'attachement des collectionneurs, bref, d'amener à l'existence publique l'œuvre à laquelle on croit. »

Aussi, 16 de ces galeries-observatoires, représentées par 180 artistes provenant de 25 pays, seront présentes cette année. Et afin de guider le public, fût-il profane ou averti, les visites seront commentées en permanence — pour chacune des catégories un texte a été établi. En outre, pour éveiller le sens critique de chacun, un concours doté de prix est organisé. Le Salon fermera ses portes le 2 octobre 1966 ; c'est dire le temps qui nous est offert pour découvrir l'art d'aujourd'hui, du moins pour l'aller visiter.

A.

Chronique de Sainte-Croix

Conseil communal. — C'est sous la présidence de Marc Hösli que notre législatif s'est réuni le lundi 23 mai. Il est donné connaissance d'une lettre de M. F. Pastori qui remercie le conseil pour la confiance dont il a été l'objet lors de son admission à la bourgeoisie de Sainte-Croix.

Notre commune ayant droit à 2 délégués au Conseil intercommunal d'aménage d'eau, ce sont MM. R. Gonthier-Paillard (rad.) et R. Gonthier-Sueur (soc.) qui sont élus.

Dans les communications municipales, il est pris connaissance du fait que les chaudières du collège de la Poste doivent être remplacées et qu'il faudra procéder à l'achat d'une ambulance, celle de M. Burri étant usée. M. E. Cuendet, à la Grange-Cuendet, a remis un don de 100 francs, en remerciements pour la parfaite ouverture des routes ce dernier hiver.

L'étude pour la création d'une zone bleue se poursuit.

Le nouvel horaire de l'administration communale est entré en vigueur le 30 mai 1966, soit du lundi au vendredi, de 7 h. 45 à midi — de 13 h. 45 à 18 heures ; samedi libre.

Le conseil adopte l'arrêté d'imposition pour 1967. Le conseil admet l'augmentation des comptes courants de la commune portant ceux-ci à 1 200 000 francs à 5% à la BCV et 500 000 francs à 4 3/4% à l'UVV.

A. Bourquin rapporte sur la pose d'un double collecteur à la rue des Rasses ainsi que pour la pose de deux nouvelles conduites eau et gaz. Admis par le conseil ; dépense : 32 000 francs.

M^{me} G. Thorens, (lib.) rapporte sur la demande générale d'autorisation de plaider.

Le conseil nomme les commissions chargées d'étudier le remplacement des chaudières au collège de la Poste ainsi que pour l'achat d'une ambulance.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Pour les pronostiqueurs

Hongrie—Suisse, 3-1.
Blue-Stars—Saint-Gall, 2-2.
Brühl—Thoune, 3-0.
Cantonal—Porrentruy, 1-2.
Chiasso—Bellinzzone, 3-1.
Le Locle—Aarau, 3-1.
Moutier—Winterthur, 2-1.
Soleure—Baden, 1-1.
Bâle—Catania, 0-1.
Lausanne/Zurich—Napoli, 0-4.
Servette—Spal Ferrara, 1-2.
Young-Boys—Juventus, 0-2.
Sion—Go Ahead Deventer, 2-4.

Incertitude complète en ligue B

Winterthur	25	17	3	5	52-28	37
Moutier	25	15	2	8	46-46	32
Brühl	25	12	7	6	54-31	31
Saint-Gall	25	10	7	8	48-40	27
Bellinzzone	25	9	8	8	42-30	26
Blue-Stars	25	11	3	11	51-57	25
Thoune	25	10	4	11	38-37	24
Aarau	25	11	2	12	42-41	24
Chiasso	25	10	3	12	37-41	23
Soleure	25	9	5	11	33-44	23
Le Locle	25	9	4	12	36-38	22
Porrentruy	25	9	4	12	29-42	22
Baden	25	6	9	10	33-37	21
Cantonal	25	3	7	15	24-53	13

Pour la dernière journée, les matches pouvant avoir une influence, tant pour l'ascension que pour la relégation, sont: Blue-Stars—Moutier, Baden—Brühl et Porrentruy—Le Locle.

XAMAX BIEN PARTI

Tour final de première ligue: Wettingen—Etoile Carouge, 4-2; Zoug—Olten, 1-0; Xamax—Langenthal, 3-2.

Championnat suisse de première ligue: Fontainemelon—Berthoud, 4-1; Police—Widnau, 4-0; Red-Star—Kusnacht, 1-2; Schaffhouse—Amriswil, 2-2.

Sport-Toto

Colonne des gagnants

1 x 1 2 1 1 1 x 2 2 2 2

La coupe des Alpes en chiffres

Bâle—Catania, 0-1 (mi-temps, 0-1). — 7000 spectateurs. Arbitre: Huber (Thoune). Marqueur: Fanello (3').
Lausanne/Zurich—Napoli, 0-4 (0-3). — 10 000 spectateurs. Arbitre: Carminati (Italie). Marqueurs: Altafini (5', 44' et 45'), et Orlando (47').
Servette—Spal Ferrara, 1-2 (0-0). — 6800 spectateurs. — Arbitre: Dienst (Bâle). Marqueurs: Tacelli (62'), Grippa (84') et Conti (86').
Young-Boys—Juventus Turin, 0-2 (0-0). — 13 500 spectateurs. Arbitre: Sbardella (Italie). Marqueur: dell'Onofardo (62' et 88').

Floria est champion de groupe en 3^e ligue

Au Centre sportif de la Charrière, Le Parc et Floria, pour le championnat neuchâtelois de troisième ligue, ont disputé, hier matin, un match de barrage. Floria, en grande forme, et grâce à Turler, a nettement battu son rival local et, du même coup, remporté le titre de champion de groupe. 7 à 1 fut le résultat et les sept buts des Olympiens ont été réalisés par Turler. Samedi prochain, Floria se déplacera à Corcelles pour rencontrer le vainqueur du groupe du Bas. Le match retour aura lieu, quinze jours plus tard, à la Charrière.

La coupe Rappan pour les clubs suisses La Chaux-de-Fonds sauve l'honneur

SION—DEVENTER, 2-4 (1-2). — Sans Vidinic, Sion a souffert, et particulièrement au cours de la seconde mi-temps, où les Hollandais ont fait une véritable démonstration. Les buts valaisans ont été obtenus par Bosson.

GRANGES—DWS AMSTERDAM, 3-5 (2-2). — Granges n'a résisté qu'une mi-temps à cette équipe hollandaise qui a possédé un grand goalgetter: Geurdsen, lequel réalisa trois buts. DWS Amsterdam s'est octroyé une victoire facile, sans jamais forcer. On peut dire: sur un rythme de vacances!

BIENNE—LA HAYE, 3-5 (2-0). — Bienne a fait bonne figure. Les hommes de Sobotka menaient par 2 à 0 à la mi-temps, grâce à deux buts de Graf et de Matter. Par la suite, l'arbitre, M. Scheurer, de Bettlach (qui se distingue décidément assez mal en cette fin de saison), accorda un pénalty imaginaire aux Hollandais. Ce coup de réparation fut le début de leur reprise et les mena à la victoire.

LANEROSI VICENZA—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-2 (1-2). — 3000 spectateurs. Les buts: Brossard (à la 3^e minute), de Marco (à la 4^e minute), puis Brossard encore après dix minutes. Enfin, deux minutes après la mi-temps, Corradi a égalisé pour les Italiens.

La Hongrie n'a pas retrouvé sa grande équipe LES SUISSES, FAIBLES EN DÉFENSE

HONGRIE—SUISSE, 3-1 (2-0). — Nepstadion de Budapest. 30 000 personnes. Arbitre: M. Campanati (Italie). — Hongrie: Szentmihalyi; Kaposzta, Meszoly, Sipos, Sovari; Mathesz, Rakosi; Bene, Albert, Farkas, Fenyvesi. — Suisse: Prosperi; Fuhrer, Stierli, Leimgruber, Schneider; Baeni, Durr (Kuhn); Allemann (Vuilleumier), Kuhn (Künzli), Quentin, Hertig. — Buts: 43^e minute, Farkas (1-0); 44^e minute, Bene (2-0); 65^e minute, Bene (3-0); 69^e minute, Kuhn (3-1).

Avec cette nouvelle défaite, le bilan, pour la Suisse, de ses confrontations avec la Hongrie a passé maintenant à 23 défaites, 5 victoires et 2 matches nuls, avec 45 buts marqués et 106 encaissés en trente matches. Cette nouvelle défaite devant la Hongrie, la formation helvétique l'a encaissée au terme d'un match dont le niveau général fut médiocre.

Les Hongrois ont brillé par intermittence, en seconde mi-temps surtout, mais, dans l'ensemble, ils furent tout de même supérieurs, avant tout grâce à leur plus grande rapidité. Cette vitesse leur permit de réussir quelques excellents mouvements après la reprise. Mais il faut bien reconnaître que leur tâche fut facilitée par le manque de mobilité des défenseurs helvétiques.

La défense suisse fut particulièrement faible sur les ailes, où tant Fuhrer que Stierli n'offrirent qu'une réplique maladroitement aux ailiers hongrois. Même avec le concours de Baeni, Leimgruber et Schneider ne suffirent pas à la tâche de combler les brèches ainsi ouvertes dans la défense. Dans ces conditions, on peut être satisfait que la défaite n'ait pas pris des proportions plus larges. Par moments, en effet, certains mouvements hongrois du début de la seconde mi-temps n'allaient pas sans rappeler ceux qui avaient amené une certaine défaite de 8-0 subie sur ce même Nepstadion.

Heureusement pour les Suisses, les Hongrois n'ont toujours pas retrouvé une grande équipe. Le public le confirma d'ailleurs en sifflant longuement ses joueurs. Parmi ceux-ci, Bene, auteur de deux buts de toute grande

classe, Sipos et Kaposzta furent finalement les meilleurs, avec peut-être le remplaçant Meszoly.

Du côté suisse, la précision a fait tout autant défaut que la rapidité de mouvement ou d'intervention. En première mi-temps, le Lausannois Durr a connu une journée particulièrement noire et son remplacement, au centre du terrain, par Kuhn, améliora tout de même le rendement de l'équipe helvétique dans une certaine mesure.

En attaque, l'introduction de Künzli en seconde mi-temps n'a rien résolu. L'avant-centre zurichois, face à des défenseurs qui jouent sèchement, semble ne pas pouvoir se tenir sur ses jambes. Le problème du second gardien n'a pas trouvé, lui non plus, de solution. Après un début de match catastrophique dû à sa nervosité, Prosperi s'est amélioré, mais il a confirmé qu'il n'avait pas les qualités nécessaires pour diriger sa défense.

Catastrophique début de PROSPERI

Dès le début, les Hongrois prenaient l'initiative des opérations, mais sans pouvoir conclure leurs actions. A la 4^e minute, Kuhn donnait à la Suisse sa première occasion, sur laquelle Allemann obtenait un corner. Regroupés en défense, les Suisses passaient quelques mauvais moments en raison de la nervosité de Prosperi, qui intervenait à contre-temps sur deux centres, puis qui laissait à Schneider le soin de dégager sur la ligne.

Au fil des minutes, le gardien luganais retrouvait heureusement son assurance et il le montrait à la 30^e minute sur le troisième corner du match tiré par les Magyars. Peu après, un mouvement du trio Allemann-Quentin-Hertig aboutissait à un quatrième coup de coin pour la Suisse. Tour à tour, Hertig pour la Suisse, sur un « cadeau » de Meszoly, puis Farkas et Fenyvesi pour la Hongrie manquaient des occasions de but et se faisaient siffler par le public.

A la 43^e minute, sur le septième corner des Hongrois, la balle passait d'Albert à Farkas. Ce dernier ne laissait aucune chance à Prosperi. La balle était à peine remise en jeu que Durr la perdait au profit de Bene.

Celui-ci effectuait un numéro de virtuosité technique devant Stierli et Schneider qu'il dribblait avant de battre Prosperi à bout portant. Le repos survenait ainsi sur le score de 2-0 en faveur des Hongrois.

Encouragés par leur double succès de la fin de la première mi-temps, les Hongrois installaient un véritable siège devant les buts suisses. Par moments, le match tournait alors à la démonstration pour les Magyars qui se créaient quelques excellentes occasions de but. Rakosi en transformait une, mais l'arbitre l'annulait pour faute préalable sur Prosperi. Vuilleumier, qui s'était échappé en solitaire, était ensuite devancé par la défense hongroise. Puis Hertig, après un échange de balle avec Vuilleumier, échouait d'un rien sur Szentmihalyi.

A la 65^e minute, Bene partait à la limite du hors-jeu sur une passe en profondeur et il ne laissait aucune chance à Prosperi. Celui-ci était plus heureux sur un tir d'Albert. A la 69^e minute, les Suisses pouvaient enfin sauver l'honneur sur contre-attaque. De Baeni, la balle passait à Kuhn qui tentait sa chance en position d'ailier gauche. Le gardien hongrois ne pouvait rien faire contre son tir.

Le Locle reprend confiance

LE LOCLE—AARAU, 3-1 (1-0). — Stade des Jeanneret. 900 spectateurs. Arbitre, M. Buhlmann, Berne. — Le Locle: Biaggi; Hotz, Veya, Dietlin, Jaeger; Kern, Morandi; Haldemann, Thimm, Furrer, Bosset. — Aarau: Borini; Stehnenberger, Gruber, Luthi, Baeni; Delévaux, Kaiser; Stiehl, Leimgruber, Schmied, Gloor. — Buts: 44^e minute, Bosset; 71^e minute, Thimm; 75^e minute, Gloor; 85^e minute, Maring.

Cette victoire sur Aarau, il faut espérer qu'elle n'arrive pas trop tard. Hier, Le Locle a repris confiance. Il s'est imposé normalement, grâce à un bien meilleur jeu d'équipe. Par rapport à son dernier match, l'équipe locloise fut complètement transformée. Elle afficha une telle domination en première mi-temps qu'on ne donnait pas cher des Argoviens. Leur excellent gardien Borini en vit de toutes les couleurs. Mais le premier succès loclois fut long à venir: il fallut attendre la dernière minute pour voir Bosset suivre un centre de Morandi et réussir le premier but.

On pensait que ce but allait donner un nouvel élan aux Loclois. Ce fut fait après la pause et Thimm en apporta la preuve en marquant le deuxième but. Il ne restait que vingt minutes à jouer et tout laissait croire que la victoire locloise ne serait plus mise en doute. Hélas! une réaction des visiteurs, un but de Gloor qui ramena le score à 2-1, remit tout en question et causa de l'émotion dans le camp des supporters loclois. Mais heureusement, Maring, alors qu'il restait cinq minutes à jouer, tranquillisa tout le monde.

Moscou: la France réussit le match nul

L'équipe de France a largement satisfait ses quelque 500 supporters qui se trouvaient dans l'immense stade Lénine, à Moscou, stade comble d'ailleurs, en obtenant, devant l'URSS, un match nul d'autant plus méritoire qu'au départ on ne lui accordait guère de chances de victoire. A peine espérait-on qu'elle parvienne, comme sa devancière en 1955, à tenir son adver-

saire en échec sur son terrain. Or, après 21 minutes de jeu, les Français menaient par 2-0. Ils se firent rejoindre puis dépasser à la marque en seconde mi-temps, mais, à la 78^e minute, Bonnel obtint une égalisation méritée à 3-3, alors que la première mi-temps s'était terminée sur le score de 1-2.

Munich: on fête un deuxième titre

A Francfort, devant 60 000 spectateurs, Bayern Munich s'est adjugé la coupe d'Allemagne pour la deuxième fois de son histoire en battant Meiderich par 4-2. A la mi-temps, le score était de 1-1. La première mi-temps fut généralement à l'avantage de Meiderich, qui manqua cependant d'efficacité et qui ne sut pas exploiter plusieurs occasions favorables. Les Munichois prirent l'initiative des opérations dès le début de la seconde partie. Mieux soudée et surtout plus expérimentée, leur équipe fit alors nettement la décision, plus nettement que ne l'indique le score. Ce succès de Bayern, qui n'avait accédé que l'an passé à la Bundesliga (où il a terminé troisième), permet à la cité olympique

de Munich de remporter cette saison les deux épreuves reines du football allemand: le championnat, qui est revenu à Munich 1860, et la coupe.

Tout savoir sur le football

● A Sao Paulo, en match international, une sélection du Brésil a battu le Pérou par 4-0 (2-0). Les buts brésiliens ont été marqués par Lima (2), Pélé (sur pénalty) et Parana.

● La fédération chilienne a démenti la nouvelle selon laquelle Fernando Riera aurait été appelé à entraîner la sélection nationale en vue du tour final de la coupe du monde.

● A Helsinki, en match international disputé devant 20 000 spectateurs, la Finlande a battu la Suède par 1-0, score acquis à la mi-temps. L'unique but de la partie fut marqué par Lindholm, à la 20^e minute.

● A Montevideo, en match d'entraînement, la sélection nationale uruguayenne a battu Penarol Montevideo, champion d'Amérique du Sud des clubs, par 4-2 (2-1). Au grand désespoir des 20 000 spectateurs présents, cette rencontre fut avant tout une succession d'exploits individuels.

● Championnat de France, 2^e division (35^e journée): Toulon—Limoges, 1-1; Forbach—Angoulême, 3-0; Marseille—Béziers, 2-0; Racing—Bastia, 2-8; Reims—Avignon, 3-1; Grenoble—Besançon, 7-3; Marignane—Ajaccio, 2-1; Aix—Montpellier, 0-0; Boulogne—Metz, 2-2. — Classement: 1. Reims, 50 points; 2. Marseille, 46; 3. Bastia, 45; 4. Limoges, 44; 5. Avignon, 43.

● Championnat international d'été: Strasbourg—Atalanta Bergame, 1-2; Foggia—Tillevur Liège, 1-0; Feyenoord Rotterdam—Eintracht Francfort, 1-4.

Un faux pas d'Etoile Carouge

WETTINGEN—ÉTOILE CAROUGE, 4-2 (1-0). — Alors que certains grands stratégies voyaient déjà Etoile Carouge en ligue nationale B, les finales pour l'ascension ont mal commencé pour Parlier et ses coéquipiers. Etoile Carouge a dominé 75 minutes durant Wettingen chez lui et a perdu cette première et importante rencontre 4 à 2. Parlier était dans un mauvais jour et deux buts lui sont imputables. Etoile Carouge perdait 1 à 0 à la mi-temps. Puis Glauser a égalisé. Mais une première erreur de Parlier permit à Gauch de porter la marque à 2 à 1. Puis Parlier relâcha la balle sur Lautter et ce fut le troisième but. Avec celui-ci, la partie fut jouée.

XAMAX—LANGENTHAL, 3-2 (2-1). — L'entraîneur Humpal est satisfait de ses hommes. Cette première victoire va donner un grand moral à son équipe. La principale force des Neuchâtelois a été de se rendre maîtres au milieu du terrain, de développer un jeu simple mais efficace et de rester calmes malgré l'enjeu important de ces finales. Merlo a ouvert la marque sur pénalty. Puis Langenthal a égalisé. Avant la mi-temps, Amez-Droz a redonné l'avantage à Xamax. La partie fut jouée lorsque Facchinetti réussit le troisième but, vingt minutes après le début de la seconde mi-temps.

Gymnastique La finale du championnat suisse

Yverdon-La Chaux-de-Fonds champion suisse

La finale du championnat suisse par équipes aux engins s'est déroulée à Locarno devant 600 spectateurs. La formation mixte Yverdon/La Chaux-de-Fonds s'est assurée le titre national, titre que l'équipe vaudoise avait dû partager avec Berne-Berna l'an dernier. Cette finale fut éprement disputée et la décision n'intervint que dans le dernier engin, la barre fixe. A ce moment, les Romands possédaient 0,3 point d'avance sur la formation Adliswil/Wädenswil qui, selon les pronostics, devait se montrer supérieure dans cette spécialité. Des contreperformances de Fässler et de Berner permirent à l'équipe romande de s'imposer avec 0,35 point d'avance. Pour sa part, Berne-Berna dut se contenter du troisième rang avec un retard de 1,5 p. Sur le plan individuel, Fredy Egger se montra le meilleur. Les résultats:

Par équipes: 1. Yverdon/La Chaux-de-Fonds, 158,35 p.; 2. Adliswil/Wädenswil, 158; 3. Berne-Berna, 156,95.

Individuel: 1. F. Egger, Adliswil, 54,45; 2. G. Jossevel, Yverdon, 53,20; 3. M. Froidevaux, La Chaux-de-Fonds, 52,85; 4. W. Michel, Berne, 52,65; 5. H. Schumacher, Berne, 52,45; 6. C. Jossevel, Yverdon, 51,75; 7. Max Brühwiler, Adliswil, 51,60; 8. H. Dubach, Berne, 51,50.

Meilleures notes aux engins. — Froidevaux: 8,75 aux exercices à mains libres et 9,10 aux anneaux. —

Froidevaux et Egger: 9,00 au saut de cheval. — Egger: 9,30 aux barres parallèles, 9,30 au cheval-arçons et 9,25 à la barre fixe.

Cyclisme

Encore un coureur suisse dopé

Trois jours après l'expulsion d'Henri Regamey, un autre coureur suisse a été exclu du Tour de Grande-Bretagne pour avoir usé de stimulants. Il s'agit de Jean-Paul Crisinel. Cette expulsion a été prononcée à Wroxton, quelques minutes avant le départ de la neuvième étape. Un examen d'urine a laissé percevoir que Crisinel, tout comme Regamey, avait absorbé du méthylamphétamine.

● La 44^e édition du Tour du Nord-Ouest, disputé avec départ et arrivée à Langendorf pour la première fois depuis huit ans, s'est terminée par la victoire de l'Allemand Oldenburg, qui a battu au sprint l'Italien Ferrari. Les deux hommes étaient les rescapés d'une échappée qui avait pris naissance après 60 km. de course déjà.

● Le Sierrois Baumgartner a remporté très nettement la course de côte Martigny—Super-Saint-Bernard, disputée sur 48 km.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme Après 18 étapes au Tour d'Italie

Gianni Motta fait la loi

Journée des « gregari » au cours de la 18^e étape, Levico Terme—Bolzano (137 km.), remportée au sprint par le champion d'Italie Dancelli devant son compatriote Durante et le Belge Nolmans.

Mais si la journée de dimanche fut calme, samedi, Gianni Motta a mis à la raison ses principaux adversaires dans la première des quatre étapes dolomitiques, qu'il a remportée devant l'Espagnol Julio Jimenez, qui demeure son rival le plus dangereux.

mion de 1'37", Taccone de 1'50", Zilioli de 1'56", de Rosso et Adorni de 4'58" et le Suisse Maurer de 8'.

Classement de l'étape de dimanche: 1. Dancelli, Italie, 3 h. 27'56"; 2. Durante, Italie; 3. Nolmans, Belgique;

Poids et haltères Les championnats suisses au Locle

Treizième titre pour Roland Fidel

Au Locle, les championnats suisses, s'ils n'ont été marqués par l'établissement d'aucun record national, ont permis la confirmation de plusieurs jeunes, comme les poids moyens Alfred Hadorn et Lothar Heinke et le poids mi-lourd Jean-Claude Lehmann.

352,5; 3. J.-C. Lehmann, La Chaux-de-Fonds, 345.

Poids coqs: 1. O. Eiger, Berne, 247 kg. 500.

Deuxième ligue: Fleurier—Le Locle II, 0-0.

En poule de promotion pour la première ligue, Malley a battu Boudry par 3-0.

Basketball

Un match d'appui pour l'attribution du titre

Ligue nationale A: Berne—SMB Lausanne, 58-60; Fribourg—Olympic—Stade français, 59-51; Olympic La Chaux-de-Fonds—Fédérale Lugano, 47-36.

Ligue nationale B: Nyon—CVJM Birsfelden, 70-64. Nyon est champion suisse de ligue nationale B.

Promotion en ligue nationale féminine: Nyon—Fédérale Lugano, 59-27.

ATHLÉTISME. — Au cours du meeting international de Budapest, disputé en lever de rideau du match de football Hongrie—Suisse, le Suisse Urs von Wartburg s'est classé troisième du lancement du javelot, avec 75 m. 28, derrière les hongrois Nemeth (78 m. 25) et Kulcsar (77 m. 25).

Deux records suisses féminins ont été améliorés. Fry Frischknecht (Saint-Gall) a battu de cinq centimètres le record suisse du poids qu'elle détenait (12 m. 83) et Urs Brodbeck (Zurich) a couru le 800 m. en 2' 12"6 alors que son précédent record était de 2' 12"8.

A Zurich, Ammann a amélioré sa meilleure performance nationale du lancer du marteau. Le Zurichois a réussi un jet de 62 m. 96, approchant ainsi de quatre centimètres la première limite de qualification pour les championnats d'Europe.

Dans les séries inférieures

NEUCHÂTEL

Deuxième ligue: Fleurier—Le Locle II, 0-0.

Troisième ligue: Saint-Imier—Les Geneveys-sur-Coffrane, 2-5; Saint-Blaise—Sonvilier, 11-4.

Quatrième ligue (poule finale): Espagnol—Travers Ia, 4-1; Superga Ia—Superga Ib, 7-1.

En poule de promotion pour la première ligue, Malley a battu Boudry par 3-0.

JURA

Deuxième ligue: Buren—Grunstern, 4-3.

Troisième ligue: Les Genevez—Courfaivre, 4-3; Bienne II—Mâche II, 4-2; Sonceboz—Court, 7-2; Courtétable—Alle II, 7-3.

Pour l'ascension en deuxième ligue: Reconvilier—Courrendlin, 2-3.

GENÈVE

Troisième ligue, match éliminatoire: Chênois II—Star Sécheron, 0-0.

CONVOCACTIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Lundi 6 juin, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, salles 5-6, séance du Groupe socialiste du Conseil communal.

LAUSANNE. — Assemblée mensuelle du Parti socialiste lausannois, jeudi 9 juin 1966, à 20 h. 15, salle 4 de la Maison du Peuple de Chauderon.

PULLY. — Groupe socialiste du Conseil communal; séance lundi 6 juin à 20 h. 15, à la Comète.

RENENS. — Mardi 7 juin, à 20 h. 20 à la Maison du Peuple, salle 1-2, assemblée du comité étendu du Parti socialiste.

CANTON DE GENÈVE

Correspondants du journal «Le Peuple—La Sentinelle». — Importante réunion lundi 6 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Section Genève, rive droite. — Assemblée générale, mardi 7 juin, à 20 h. 30, au Café des Transports, boulevard James-Fazy 6.

COMMISSION SOCIALE. — Séance mercredi 8 juin à 20 h. 30, Café Brazil, 2, place Cornavin. Exposé d'A. Bérenstein sur les nouvelles dispositions de la LAMA (assurance maladie).

SECTIONS SUBURBAINES. — Les comités et les élus (administratifs et municipaux) se réuniront à nouveau jeudi 9 juin 1966, à 20 h. 30, à la buvette de la Salle communale d'Aire.

PRÉSIDENTS, TRÉSORIERS-SECRÉTAIRES DES SECTIONS LOCALES, séance vendredi 10 juin à 20 h. 30 au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

GRUPE DE FORMATION, séance au local des jeunes, rue de M^{me}-de-Staël 4, vendredi 10 juin, à 20 h. 30. Ordre du jour: «La guerre d'Espagne».

PROGRAMMES



RADIO + TÉLÉVISION

Lundi 6 juin: SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Vie musicale. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 19.55 Soirée des enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 «L'Affaire de Frambois», pièce pol. 21.25 Quand ça balance. 22.30 Inf. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Actualités du jazz. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Musique légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Des Breteilles pour le Ciel», feuilleton. 20.30 Compositeurs favoris. 21.30 Découverte de la littérature. 21.50 Chœur de la Radio romande. 22.10 Français universel. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 14.00 Inf. 14.05 A. Cluytens au pupitre. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Bonjour tout le monde! 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert demandé. 20.25 Boîte aux lettres. 21.30 Place. 22.15 Inf. 22.30 Entre le jour et le rêve. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 17.00 La Giostra. 18.00 Les jeunes aussi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Horizons. 19.40 «Les Pierrafeux», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.30 Variétés. 21.30 «Haute Tension», film. 21.55 Chron. des Chambres fédérales. 22.00 Conférence L. Armand. 23.05 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 18.05 Magazine féminin. 18.35 L'avenir est à vous. 19.20 Bip et Véronique chantent. 19.25 «De nos Envoyés spéciaux», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Variétés. 21.50 Cet été en France. 21.40 «Les Incorruptibles». 22.30 Tribune. 22.50 Actualités.

Mardi 7 juin: SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Em. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Feuilleton: «Des Breteilles pour le Ciel». 13.05 Mardi les gars! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Fantaisie.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Rythmes du matin. 7.00 Inf. 7.10 Violon. 7.30 Pour les autobus. 8.30 Musique de concert et de ballet. 9.00 Inf. 9.05 Émission récréative. 10.00 Inf. 10.05 L'orchestre du SWF. 11.00 Inf. 11.05 Em. com. 12.00 Em. pour la campagne. 12.25 Communiqués. 12.30 Inf. 12.40 Musique récréative. 13.00 La Société de musique de Lyss. 13.30 Rendez-vous sur la Riviera. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.00 Inf. 15.05 Opéras de Verdi.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 10.05 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.00 Tour d'Italie.

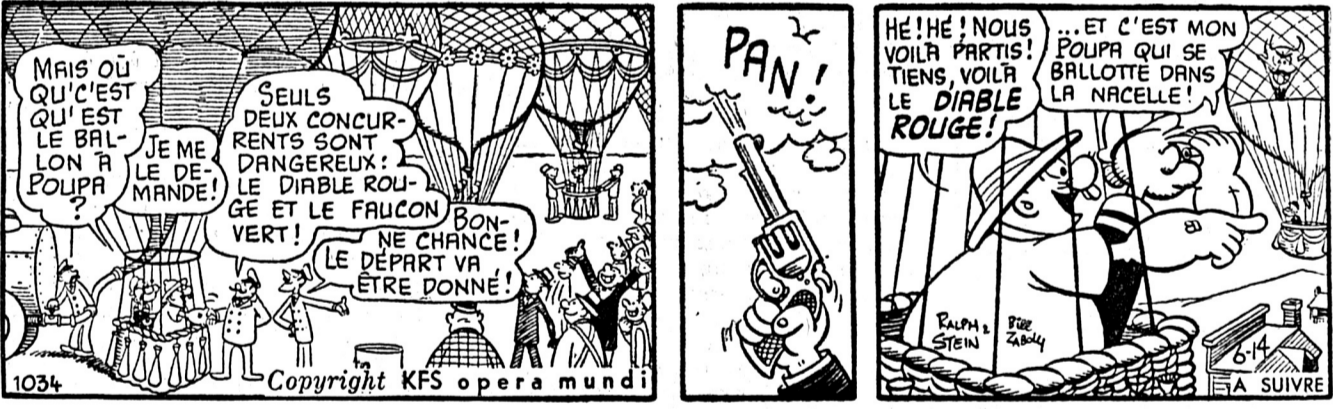
Chronique neuchâteloise

Mécontentement paysan

Vendredi, à Môtiers, plus de 300 agriculteurs ont suivis avec attention les exposés de MM. Emile Candaux et Henry Pittet, de Bulle, consacrés au problème posé par l'importation de vaches frisonnes. Une discussion fort nourrie a suivi, puis la résolution suivante a été votée par les participants moins deux voix:

- Trois cent cinquante agriculteurs réunis le 3 juin à Môtiers, en assemblée extraordinaire, demandent aux autorités: 1. De procéder immédiatement à la révision du statut d'élevage. 2. D'autoriser immédiatement l'importation de vaches de races étrangères dans le but d'améliorer la production laitière. 3. De reporter sans délai toutes les mesures de sanctions prises à l'égard des contrebattants.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



— Dieu soit béni! vous n'avez de mal ni l'un ni l'autre. — Je viens de passer d'affreux moments. — Lina, laissez-moi vous dire que rien n'est perdu pour vous, ni pour personne. Je vous aime plus que toute la terre; et puisque vous ne pourrez plus demeurer ici, dites-moi que vous acceptez ma maison pour la vôtre, et mon cœur pour votre plus fidèle appui.

aussi le vôtre. Pour demander votre main, j'attendais que les pigeons eussent de nouveau passé. Cela peut vous paraître étrange; mais il y a des deuils de l'amitié assez profonds pour retener pendant un certain temps l'amour enfermé dans le cœur. Maintenant que j'ai ouvert l'écluse, vous voyez que le mien déborde aussi bien que la Clive. — Lina, je vous en supplie, répondez-moi pendant que nous sommes seuls. — Voilà ma main, Lucien; c'est la main d'une pauvre fille, dont le cœur vous appartient depuis le jour où vous lui aviez confié votre plus grand secret. Je vous demande d'être fort pour nous deux, et toujours bon comme aujourd'hui, dit-elle en se levant. Lucien, je suis à vous, à la vie et à la mort.

Est-ce que la rivière n'a pas tout dévoré? — Non, non; elle a bien creusé un peu la terre par là autour, reprit Lucien, mais elle m'a donné votre fille, et vous aimez trop Lina pour lui faire du chagrin. Ma maison est assez grande pour vous et pour elle. — Laissez-moi entrer, Lucien; je sens que mes jambes ne peuvent plus me porter, et je ne sais plus où j'en suis. Ah! mon Dieu! quel commencement de journée! et que d'ouvrage pour plus tard! Les chèvres et les moutons, heureusement, n'ont pas péri. Ils se sont réfugiés sous le banc de gravier, quand leur baraque a été emportée. S'ils avaient été attachés à la crèche, ils étaient perdus.

choses que j'ignore; non, c'est moi qui suis le mieux partagé des deux. Pendant qu'ils causaient, Lina était montée dans sa chambrette, d'où elle ne tarda pas à revenir, ayant achevé sa toilette du matin. — Ma fille, dit Manuel, si tu faisais le café? je n'en puis plus de faim et d'émotion. Peut-être que Lucien n'a pas déjeuné non plus. Maintenant il voudra bien s'asseoir à notre table. Lina alluma vite le feu. Pendant que l'eau se chauffait, elle faisait tourner le moulin sur ses genoux, comme autrefois Irène, lorsque Louis Cerbier vint voir sa cousine au Péraillet. Au bout d'un moment, Lucien remarqua deux larmes descendant sur les joues de Lina: il s'assit à ses côtés. — Pourquoi pleurez-vous? lui dit-il. — Est-ce que je pleure vraiment? dit-elle en relevant sa tête, la bouche souriante et les yeux animés du plus doux regard. Je ne m'en étais pas aperçue. Elle essaya son visage et ajouta: Si j'ai pleuré, c'est de reconnaissance envers Dieu, mais non de tristesse, vous pouvez en être certain. Lucien déjeuna avec eux. Les cœurs peu à peu, se mirent à l'aise, et l'émotion fit place à une causerie délicate. — Puisque ma fille vous aime aussi et qu'elle vous a si bien accepté, dit Manuel, il faut pourtant que je sache où prendre l'argent nécessaire à l'achat d'un trousseau. Il me reste 300 francs à la banque; c'est bien peu de chose, mais avec les effets que Lina a déjà de sa mère, il faudra tâcher que ce soit assez, car j'ai horreur des dettes. — Ne dépensez rien, si vous voulez. Il y a assez de linge chez moi; et si vous avez besoin d'argent, j'en ai à votre service. Nous ne formons plus dès aujourd'hui qu'une seule famille.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Concours de la General Motors Un Chaux-de-Fonnier à l'honneur

Le 4 juin se déroulait la proclamation des résultats, avec distribution des prix, du Concours d'automobiles modèles réduits pour les jeunes, à la Konzertsaal municipale de Soleure. Ce concours, organisé chaque année par le Club de jeunes modélistes sous le patronage de la General Motors S. A., posait aux jeunes de sérieux problèmes quant à l'imagination, à l'habileté manuelle, à la puissance de création et à la persévérance requise pour pouvoir réaliser pratiquement un plan ou une idée.

Le jury a décerné le premier prix de la catégorie seniors au gymnasiens Willi Frei (17 ans), de La Chaux-de-Fonds, dont le frère avait obtenu le cinquième prix lors du dernier concours. Hormis la bourse de 5000 fr., Willi Frei pourra, invité par la Fisher Body Craftman's Guild, s'envoler cet été vers les Etats-Unis, où il prendra

part au concours international et aura la possibilité de gagner un autre prix (jusqu'à 5000 dollars). Il concourra là-bas avec les meilleurs modèles des Etats-Unis, d'Allemagne et d'Angleterre, soit dans les pays où la General Motors organise le même concours, qui aura également lieu dans un proche avenir en Australie et dans d'autres Etats.

Les quatre autres premiers prix de la catégorie seniors échurent à M. Bertschi, 20 ans, Ecole des arts et métiers, Schaffhouse, 4000 fr.; M. Wey, 20 ans, étudiant, Lucerne, 3000 fr.; R. Kohler, 18 ans, gymnasiens, Genève, 2000 fr.; E. Kläusli, 20 ans, graphiste, Zurich, 1000 fr. Leurs modèles participeront à un classement spécial, basé sur les idées quant au « Styling », qui sera effectué aux USA et pour lequel 10 prix de 1000 dollars chacun seront distribués.



Dans la catégorie junior, c'est Willi Natér (à gauche), de Winterthour, qui s'est distingué; dans la catégorie senior, c'est le gymnasiens Willi Frei, auquel le directeur A. Meile (au milieu) a remis sa récompense.

Décès d'une personnalité parisienne. — Samedi est décédé dans notre ville, M. Henri Khayat, personnalité parisienne très connue dans les Montagnes neuchâteloises depuis de nombreuses années. M. Khayat a servi, en France, les intérêts de plusieurs fabricants d'horlogerie suisses avec une grande compétence.

En visite à l'hôpital. — La Direction de l'hôpital a reçu le professeur Eric Martin, directeur de la Polyclinique universitaire de médecine de Genève et doyen de la Faculté de médecine, qui fêtait le vingtième anniversaire de son enseignement.

D'autre part, cinquante médecins venus de diverses régions de la Suisse ont profité de leur présence à La Chaux-de-Fonds pour visiter le nouvel hôpital. Le directeur de l'établissement fit faire à ses hôtes le tour des installations et des bâtiments. Les visiteurs participèrent ensuite à une séance scientifique organisée par le service de médecine de l'hôpital.

A LA DIRECTION DES DOUANES.

— Le Conseil fédéral a nommé directeur des douanes à Genève M. Louis Clément, en remplacement de M. Colliard, décédé. M. Clément est né en 1912 à La Chaux-de-Fonds, où il a notamment débuté ses études à l'Ecole de commerce, avant de les poursuivre, dès 1933, à l'Ecole des douanes à Genève. Durant la guerre, M. Clément était chef de la Chancellerie de l'état-major du général Guisan.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Grand Sam». 14.00 et 17.15, «Miracle en Alabama». RITZ: 20.30, «Le Défi du Maltais». EDEN: 20.30, Service secrets. SCALA: 20.30, «Cinq Filles en Furie». PLAZA: 20.15, «Nuits d'Amérique». CORSO: 20.30, «Mon Colt fait la loi». REX: 20.30, «Ilebsleid am Bodensee».

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9.

CHRONIQUE LOCLOISE AU CONSEIL GÉNÉRAL

● Une garantie par la commune d'un prêt hypothécaire en second rang... dans le cadre d'un arrêté du Conseil général du 19 février 1965 pour l'encouragement à la construction de logements.

Un prêt de 140 000 francs est consenti à M. W. Charpié sur l'immeuble qu'il veut construire sur son terrain au Verger 22, ce qui permettra d'obtenir de l'entrepreneur Charpié l'aménagement d'un chantier ordonné.

● Les demandes de crédit pour la couverture d'un tronçon du Bied à la Combe-Girard: 30 500 francs acceptées.

● Pour encourager la construction de logements. Le premier crédit voté le 19 février 1965 pour le même objet étant presque épuisé, le Conseil communal en demande un nouveau de 500 000 francs.

La pénurie de logements existe toujours au Locle. Par les nouvelles constructions de cette année, il y aura

quelque 200 logements à disposition. Les besoins prévisibles pour 1967, commandent de poursuivre l'effort. Accepté.

La séance est levée à 21 h. 40!

JUBILE. — Le Conseil communal vient de fêter M. Walter Perret, bûcheron, à l'occasion de ses 25 années de service. Il lui a présenté ses félicitations et remerciements.

NOMINATION. — Lors d'une de ses dernières séances, le Conseil a nommé M. Marc Dubois, du Locle, aux fonctions de dessinateur aux Travaux publics.

ABONDANCE DE MATIÈRES. — L'abondance de matières et le manque de place nous obligent à renvoyer à demain le compte rendu du congrès des Lions clubs qui s'est tenu en notre ville.

MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (dès 21 h., le No 11 renseigne).

HOLD-UP

Samedi, à 22 heures, deux jeunes gens parlant un français sans accent notable pénétraient dans le Garage de l'Etoile, F.-Courvoisier N° 28, et, sous la menace d'une arme vraisemblablement à feu, intimèrent à la jeune gardienne du poste d'essence (une parente du garagiste), l'ordre de leur remettre la caisse. Elle ne put faire autrement et les deux bandits s'enfuirent sur leur scooter avec une somme d'environ 2000 fr. De taille moyenne (1 m. 70), sveltes, de 20 à 25 ans, il sont à signaler à la gendarmerie chaux-de-fonnière, tél. 039/3 45 71.

L'avenue Léopold-Robert ce printemps

On nous écrit :

On parle beaucoup, ces derniers jours, des nouveaux emplacements de parcage de l'avenue Léopold-Robert. Si ces emplacements augmentent la largeur de la route et la fluidité du trafic, ils mécontentent les automobilistes qui stationnent sur notre principale artère, car ils endommagent non seulement les pneus, mais également la direction et les amortisseurs des véhicules. La seule solution pour maintenir ce parcage trottoir-route serait de combler la différence avec du bitume ou éventuellement des pavés.

Mais si notre belle avenue a des inconvénients de ce côté-là, il faut signaler une autre grande amélioration. Ce n'est pas les bordiers qui me contrediront: Depuis l'acquisition de la machine à balayer et à aspirer, il fait bon vivre sur le «pod», car ce dernier est maintenant exempt de poussière, à la satisfaction de tous les bordiers qui peuvent ouvrir leurs fenêtres sans crainte d'être envahis.

Reclamations d'un côté, satisfaction de l'autre, à nos autorités de tirer la conclusion.

LIQUEURS Morand
MARTIGNY

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

SUR LE TROTTOIR. — Dimanche, à 15 h. 45, deux voitures sont entrées en collision à l'intersection des rues du Bassin et de la Treille. L'une d'elles fut projetée sur le trottoir et atteignit Mme B. Bourquin, 1910, de Couvet, qui a été blessée à la cuisse et à la cheville droites.

PERTE DE MAÎTRISE. — Samedi, à 16 h. 45, M. J.-D. Matthieu, qui descendait la route de Chaumont, a perdu la maîtrise de son véhicule, à la hauteur du golf. Il heurta le talus gauche de la route, puis sa voiture se retourna fond sur fond. Le chauffeur, ainsi que son passager, ne souffrent que de blessures légères.

SUR LA VOIE DU TRAM. — Samedi, à 19 h. 30, M. F. Hag, 1939, de Stuttgart, qui circulait avec un bus VW de Boudry à Neuchâtel, donna un coup de volant à droite pour éviter une voiture qui effectuait un dépassement près de l'échangeur d'Areuse, projetant ainsi son véhicule sur la voie du tram. Souffrant d'une plaie à la jambe droite, il a été transporté aux Cadolles.

TUNISIEN BLESSÉ. — Samedi, à 20 h. 07, M. Khemiri, 1941, Tunisien, de Neuchâtel, qui effectuait à moto le tournant Terreaux-avenue de la Gare, a été déporté sur la gauche et est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse, conduite par M. J.-P. Aeberly. Souffrant d'une blessure au visage et d'une coupure au talon gauche, le motocycliste a été transporté aux Cadolles.

A L'EXÉCUTIF. — Le président de la ville de Neuchâtel pour l'exercice 1966-1967 sera M. Philippe Mayor. Le vice-président sera M. Pierre Meylan. M. Mayor est libéral et M. Meylan radical.

MALVILLIERS: Un planeur s'écrase. — Un planeur, piloté par M. Hans Rickli, 42 ans, d'Aegerten, qui avait quitté samedi matin la place d'aviation de Courtelary, s'est écrasé à Malvilliers, peu avant midi. L'appareil a pris feu peu après avoir touché une ligne à haute tension et le pilote, qui avait été dégagé par des ouvriers agricoles, est décédé quelques instants plus tard.

DEUX BLESSÉS. — Samedi, à 10 h. 03, M. S. Marielloni, 1917, qui circulait à cyclomoteur, a heurté un piéton, M. M. Sausser, 1918, qui traversait la chaussée près de la poste de l'Elcluse. Le premier nommé a été transporté aux Cadolles, souffrant de plaies au visage et d'une commotion. Le piéton s'y est rendu lui-même, un moment plus tard, pour se faire panser à l'arcade sourcilière.

CONTRE UN MUR. — Hier soir, vers 19 h. 15, alors qu'il circulait au volant de sa voiture des Savagnières en direction de Neuchâtel, M. R. C. perdit subitement la maîtrise de son véhicule, qui alla s'écraser contre un mur. Légèrement blessé, le conducteur a été transporté à Pourtalès. Après une prise de sang, son permis a été séquestré.

CONTRE UN ARBRE. — Samedi, à 22 h. 14, M. Samuel Borel, 1947, de Peseux, qui circulait en voiture de Marin en direction de la Tène, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui s'est jeté contre un arbre, à droite de la chaussée. Le conducteur, qui souffrait de blessures au visage, ainsi que son passager, M. D. Parel, de Cormondrèche, qui souffrait de blessures à la tête ainsi que d'une commotion, ont tous deux été conduits aux Cadolles.

NEUCHÂTEL: Prix de l'Institut neuchâtelois. — Le jury du Prix de l'Institut neuchâtelois a désigné M. Jean-Pierre Monnier comme lauréat du prix pour 1966.

M. Monnier est professeur de langue et de littérature françaises au Gymnase cantonal de Neuchâtel. Il est l'auteur de romans et d'ouvrages littéraires.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le jeudi 16 juin, à 17 h. 15, à l'aula du Nouveau Gymnase de Neuchâtel (faubourg de l'Hôpital). M. Eigeltinger, professeur à l'Université et membre du jury, présentera le lauréat et procédera à la remise du prix. La cérémonie sera agrémentée de musique et suivie d'une modeste collation dans le hall du Gymnase.

Les membres et délégués de l'Institut neuchâtelois sont invités à assister à cette remise de prix, qui sera publique.

CHRONIQUE JURASSIENNE

ÉLECTION À LA PRÉFECTURE DE MOUTIER Une lutte électorale était-elle indispensable?

Les électeurs du district de Moutier sont appelés, les 10, 11 et 12 juin 1966, à élire un nouveau préfet. Le Parti socialiste, dépositaire de ce poste, a décidé, légitimement, de le revendiquer à nouveau, son candidat étant, en l'occurrence, M. Roger Macquat, secrétaire du préfet et maire de Moutier. On sait qu'un candidat libéral-radical lui est opposé en la personne de M. Henri-Louis Favre, maître secondaire à Reconvilier. La lutte est dès lors ouverte, c'est la démocratie! L'élection du préfet est, à vrai dire, un événement dans le district, le fait ne s'étant plus produit depuis près de 20 ans. C'est dire que cette importante élection ne passera pas inaperçue! Les citoyens de ce district auront à cœur d'exercer en l'espèce leur droit souverain, celui de nommer le premier magistrat!

A la veille de ce scrutin populaire, on peut se poser la question, à tout le moins subjectivement, de savoir s'il n'eût pas été souhaitable de faire l'économie d'une lutte électorale à propos de cette élection, lutte délibérément provoquée par le Parti radical. Or, faut-il rappeler ici qu'en 1959, lors d'une fameuse élection d'un président de tribunal, c'est le Parti radical qui a pris alors l'initiative de s'approcher officiellement des autres formations politiques aux fins de reconduire une convention, à tout le moins tacite, qui existait quant à la répartition, au demeurant judiciaire, des postes clés de notre administration de district. Le partenaire socialiste a loyalement accepté de respecter ce gentlemen's agreement en appuyant le Parti radical dans sa lutte pour la conservation du poste de président de tribunal qu'il détenait depuis des lustres. La responsabilité de l'échec cuisant enregistré à cette occasion par le Parti radical est uniquement imputable à ses organes dirigeants. La volonté populaire s'est manifestée massivement de la façon que l'on sait!

Or, aujourd'hui, le Parti socialiste devrait-il supporter les séquelles d'une situation qui ne lui est aucunement imputable? Le Parti socialiste ac-

cepte tout aussi loyalement la lutte qui lui est imposée et dont il attend sereinement l'issue. Cette tranquillité lui est surtout donnée par le candidat qu'il a l'avantage de proposer au choix souverain des électeurs. M. Macquat est manifestement un candidat rompu aux affaires administratives, déjà par son activité antérieure et singulièrement par l'exercice des fonctions de secrétaire du préfet, depuis dix ans déjà. En tant que maire de Moutier, M. Macquat a acquis, au surplus, une grande connaissance des gens et des choses. En toute circonstance, Roger Macquat a su assumer des responsabilités, avec dévouement et compétence et, qui plus est, avec une exquise modestie. Aussi, le Parti socialiste prend-il respectueusement la liberté de demander, à tous et à chacun, d'accorder leur confiance, nette et massive, au candidat qu'il propose, M. Roger Macquat, secrétaire du préfet et maire du chef-lieu.

Fédération socialiste du district de Moutier.

MOUTIER: Au Conseil municipal. — Le bureau pour la votation du 12 juin sera présidé par M. Jean Zuber, fils.

La collecte en faveur de l'Association bernoise pour le bien des aveugles a rapporté la jolie somme de 2491 fr. 65. Le Conseil municipal remercie vivement les généreux donateurs ainsi que les collecteurs.

La demande de construction d'un agrandissement d'atelier par M. J.-J. Bœsiger est transmise à la préfecture avec préavis favorable.

Il en est de même de la demande de M. Ed. Houriet, de Choindez, pour la construction d'une maison de week-end à la Montagne-de-Moutier.

BIENNE: Un nouveau collège. — On a inauguré, samedi, en fin de matinée, le nouveau collège de la rue de la Poste (Mâche). Il comprend quatorze classes, cinq spéciales, des salles de gymnastique et des locaux pour la troupe. La construction de ce complexe scolaire a débuté il y a trois ans et son coût s'élève à 3 300 000 fr.

LE BÉMONT: Tentative d'incendie. — Samedi soir, on a tenté de mettre le feu à un restaurant, au Bémont, au moyen d'essence qu'on avait préalablement versée sur le jeu de quilles en bois de l'établissement. Le feu ayant été aperçu depuis le restaurant, il put être cependant rapidement éteint. Une triple arrestation a été opérée.

LE BOÛCHET: Foudre incendiaire.

— Au cours du violent orage qui a sévi sur les Franches-Montagnes au début de l'après-midi de dimanche, la foudre est tombée sur la ferme de M. Michel Jeanbourquin, agriculteur au Boûchet. Seule, une partie du mobilier a pu être sauvé, mais celui d'un couple de vieilles personnes habitant au premier étage est resté dans les flammes. Les dégâts sont évalués à près de 200 000 francs, car le bâtiment a été entièrement consumé. Quant obligera-t-on les propriétaires de ferme à poser des paratonnerres?

SAIGNELÉGIER: Automobile-Club.

— L'assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club, section des Rangiers, s'est réunie samedi après midi. Après avoir liquidé son ordre du jour statutaire, elle a entendu deux exposés sur un projet de route nationale trans-jurassienne par MM. Eckert, ingénieur en chef du 5^e arrondissement, et Bucher, son adjoint.

PORRENTROY: Fête de Stella.

— Organisée cette année par la section de Berne, la fête centrale de la société d'étudiants Stella Helvetica s'est déroulée samedi et dimanche, à Porrentruy.

Après l'assemblée plénière et le vin d'honneur offert dans la cour du château par la Municipalité, les nombreux participants ont défilé dans les rues de la vieille cité, fanfare et bannières en tête. La soirée s'est terminée par un banquet suivi du bal traditionnel. Les festivités champêtres du dimanche ont eu pour cadre le petit village de Boncourt. Stella Helvetica, qui célébrera son centenaire en 1970, à Berne, est une société d'étudiants de langue française.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres.

La Rochefoucauld

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Saint-Domingue: RÉGULARITÉ DES ÉLECTIONS CONTESTÉE

Juan Bosch a contesté la régularité des élections à Saint-Domingue et a ajouté qu'il fera une déclaration dès la fin de l'enquête dont a été chargée une commission d'avocats du Parti révolutionnaire dominicain (PRD). Cette contestation, qui a été décidée par le Comité exécutif national du PRD, s'appliquera à tous les bureaux de vote du pays où, a dit J. Bosch, la fraude aura été prouvée. Il a deman-

dé aux adhérents de son parti de ne se livrer à aucun acte de violence, ce qui pourrait nuire aux travaux de la commission, et de lui faire confiance.

Enfin, l'une des principales confédérations ouvrières, le Front des travailleurs unis, demande aux travailleurs de se préparer à une semaine de grève pour obtenir l'invalidation des élections.

Gemini 9: Retour à la terre aujourd'hui

Tom Stafford et Gene Cernan, dont le retour à terre, à bord de Gemini-9, est prévu pour lundi à 13 h. 57 (Gmt), ont commencé leur période de repos. Tout laisse prévoir qu'elle sera calme. Les spécialistes de la NASA, en commentant les résultats du vol, estiment que deux des trois objectifs les plus importants ont été atteints: exécution de trois rendez-vous et marche dans le vide. Le troisième, l'arrimage avec la fusée « Adta », a dû être abandonné pour des raisons

étrangères au vol lui-même. Cependant, l'impossibilité pour Cernan d'utiliser le « siège cosmique » a déçu la NASA autant que les cosmonautes eux-mêmes. Le givrage de la visière du casque de Cernan en est le grand responsable, le cosmonaute ayant perdu toute visibilité au moment d'effectuer des manœuvres particulièrement délicates et dangereuses. Stafford et Cernan allumeront leurs rétrofusées à 13 h. 27 (Gmt), alors qu'ils se trouveront dans le ciel d'Hawaii.

Brésil: Gouverneur suspendu

La décision soudaine du président Castelo Branco de suspendre pour dix ans les droits politiques du gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, M. Ademar de Barros, qui, depuis quelque temps, critiquait avec vigueur la politique du gouvernement, n'a pour le moment provoqué aucune réaction à Sao Paulo, ville considérée comme la capitale économique du pays. Le gouverneur a reçu la notification de cette

décision avec calme et a immédiatement quitté sa résidence officielle. On ignore où il se trouve. Le chef de la police, M. Sampaio, a présenté sa démission. A la maison du gouvernement, des hauts fonctionnaires s'occupent à vider les tiroirs des bureaux des papiers qui s'y trouvent, tandis qu'en ville, où l'on n'observe aucun mouvement de troupe, les cinémas, les théâtres et autres lieux publics sont normalement fréquentés.

Les résultats des élections turques

Le Parti de la justice (gouvernemental) enregistrerait une nette amélioration par rapport aux élections législatives d'octobre 1964. Le pourcentage des voix, dans les 23 provinces où s'est déroulé le scrutin, qui avait été de 52,84% en 1964 atteindrait cette fois-ci, 55%.

Le Parti républicain du peuple, principal parti de l'opposition maintiendrait ses positions. Quant au Parti ouvrier turc, qui se présentait pour la première fois aux élections sénatoriales, il a gagné des voix par rapport aux élections législatives de 1964.

EN QUELQUES LIGNES...

● Berlin. — 467 885 habitants des secteurs occidentaux de Berlin ont profité de l'ouverture du mur durant les fêtes de Pentecôte pour rendre visite à leurs parents établis dans le secteur oriental.

● New York. — La Commission américaine du désarmement et pour le contrôle des armements vient de publier une étude dans laquelle on lit notamment qu'en 1964 le monde a dépensé plus de 130 milliards de dollars pour les frais des armements. Les USA et l'URSS ont dépensé, à eux seuls, les deux tiers de cette somme.

● Hué. — Le chef de la police de Hué a été limogé par le colonel Rhoa, chef de la province et maire de la ville, pour « complicité avec les émeutiers qui avaient incendié le Consulat américain ».

● Bruxelles. — La conférence ministérielle de l'OTAN qui va se réunir à Bruxelles est d'une importance exceptionnelle, car elle conduira « sans aucun doute à d'importants changements dans notre organisation », a déclaré M. Brosio, secrétaire général de l'Organisation atlantique.

● Bruxelles. — Les entretiens franco-allemands sur le maintien des troupes françaises en Allemagne commencent le 13 juin à Bonn.

● Pretoria. — Le sénateur Robert Kennedy, qui séjourne actuellement en Afrique du Sud, a déclaré que le Gouvernement sud-africain avait repoussé par deux fois ses demandes de rencontrer des membres du cabinet.

● Dijon. — Une mère de famille de 21 ans, habitant Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), a noyé ses trois enfants, un garçon de 6 mois et deux filles âgées de 18 mois et de 4 ans, dans un lavoir de la ville, après leur avoir fait avaler des cachets d'aspirine pour les endormir.

● Moscou. — Une loi plus sévère va être introduite en URSS pour lutter plus énergiquement contre la délinquance juvénile.

● Bruxelles. — A la suite d'incidents qui ont marqué la fin d'une manifestation contre l'OTAN, un dizaine d'arrestation ont été opérées. Parmi les personnes appréhendées on compte plusieurs dirigeants du Parti communiste pro-chinois.

● Le Caire. — Une conférence réunira Nasser, Tito et M^{me} Indira Gandhi, au mois d'octobre probablement.

● Londres. — Au cours d'un rassemblement de masse, M. Hogarth, chef du syndicat des gens de mer, a lancé un appel, demandant aux grévistes de « combattre jusqu'à la mort en faveur de meilleures conditions de travail ».

● Moscou. — Les ministres des Affaires étrangères des pays du Pacte de Varsovie sont arrivés dimanche à Moscou, où ils discuteront des problèmes de sécurité européenne et de la solution de problèmes internes de l'organisation.

● Annecy. — Le meurtrier du maire d'Evian, Camille Blanc, a été appréhendé. C. Blanc avait été tué dans la nuit du 30 au 31 mars 1961 par une charge de plastique à la veille de la signature des accords d'Evian. Son meurtrier est Pierre Fenoglio, 32 ans. Paul Bianchi, 45 ans, qui participa à ce plasticage, est actuellement réfugié en Allemagne.

● Madrid. — Des conflits sociaux, limités à de grandes entreprises, sont signalés dans plusieurs villes d'Espagne, à la suite de l'augmentation du coût de la vie.

● Paris. — La radio et la TV françaises ont été contraintes, dimanche, de passer tant sur les ondes que sur les écrans de la musique et des films anciens. En effet, les techniciens de l'ORTF étaient entrés en grève pour une revendication de salaires.

● Londres. — Par un souci d'économie, la Grande-Bretagne a décidé de se retirer du projet européen de lancement d'engins spatiaux Cécès-Eldo.

Billet du Canada: Ça bouge au Québec

Notre ami Michel Borboën, actuellement au Canada, nous a fait parvenir une coupure du journal « La Presse » de Montréal, du 30 mai 1966, qui étudie les causes des nombreuses grèves qui sévissent depuis près de deux ans au Québec. Le problème des salaires est préoccupant. En Ontario, la province voisine, les salaires sont beaucoup plus élevés: 94,37 dollars par semaine, contre 88,71 dollars en moyenne au Québec.

L'explosion syndicale

Plus grave est l'état d'esprit qui règne dans les relations ouvrières-patronales. Les employeurs et les syndiqués perdent le sens de la négociation collective. « Auparavant, écrit la « Presse », les projets de contrats préparés par l'une ou l'autre partie étaient considérés comme des instruments de travail. Aujourd'hui, ce sont des ultimatums. On recourt bien souvent à la conciliation sans avoir négocié, on fait un effort pour se comprendre. »

« Et comme la conciliation est l'étape « préparatoire » à la grève, on en arrive à l'expiration du délai de 60 jours après lequel la grève peut être déclenchée légalement. »

« Mais même la légalité ou l'illégalité d'une grève, poursuit la « Presse », ne pose plus aucun conflit de conscience. Les relations ouvrières-patronales sont détériorées au point que tous les moyens semblent bons pour parvenir au but. On rejette ordinairement la responsabilité des conflits ouvriers sur les syndiqués, alors que les employeurs dans de nombreux

cas ne font aucun effort pour comprendre les revendications de leurs employés. »

Et plus loin: « Ces employeurs du Québec s'adaptent mal au processus de socialisation qui est la caractéristique de la montée du syndicalisme au Québec depuis deux ou trois ans, et ce malgré des déclarations de principe de leur association. »

Séparatisme

Oui, ça bouge au Québec: Réforme de l'enseignement, rachat des compagnies d'électricité et création de l'Hydro-Québec (700 millions de dollars), création d'un complexe sidérurgique monstre, mettant fin à la toute-puis-

Fin des élections au Québec

A 20 heures (locales) les bureaux de vote ont clos leurs portes dans toute la province canadienne française du Québec. D'après les premiers renseignements, la participation électorale, malgré l'innovation que constituait l'appel à l'électorat un dimanche, a été massive.

D'une façon générale, la journée s'est

sance des aciéries américaines sur la province.

Et, le 5 juin, les élections provinciales qui verront s'affronter libéraux et conservateurs. Pas de radicaux, pas de socialistes face à ces deux grands partis qui sont des puissances d'argent, comme tout en Amérique. Une nouvelle formation politique, le Rassemblement pour l'indépendance nationale, groupe des éléments jeunes qui réclament l'autonomie du Québec.

Et ce n'est pas là le moindre sujet d'étonnement que de voir ce nouveau monde si différent du nôtre, ce royaume du dollar, connaître son problème du Jura — comme la Belgique la question wallonne et l'Espagne le séparatisme catalan.

Henri Desarzens.

CONGRÈS SOCIAL-DÉMOCRATE DE DORTMUND

Au congrès social démocrate de Dortmund, les délégués du SPD se sont prononcés à une écrasante majorité pour l'élaboration d'une législation sur l'état d'exception. Cette législation qui implique une modifi-

cation de la Constitution et qui était proposée depuis des années par le gouvernement de coalition chrétien-démocrate/libéral (CDL-FOP) ne pouvait être votée sans le soutien de l'opposition (système de la majorité des deux tiers).

Grand Conseil genevois: Débat, parfois houleux, sur les indemnités des conseillers administratifs

Alors que la première séance, vendredi soir, de 17 h. à 19 h., s'était déroulée dans le calme, celle de 20 h. 30, levée à près de minuit, fut par moments mouvementée et houleuse. Le président Berguer (lib.) dirigeait les débats. Avant ceux-ci, il fit l'éloge funèbre de M. Y. Maître, décédé il y a peu; l'assemblée se leva pour honorer la mémoire du disparu. Puis il fut procédé à l'assermentation du successeur du défunt, M. J.-J. Mégavand, architecte, ancien député (c.-s.). Nous reviendrons en détail sur l'essentiel de la première séance. Relevons simplement qu'une question écrite fut déposée par M. J.-C. Gagnebin à propos de l'affaire de la Banque Romande, qui tarde à venir devant les assises criminelles. MM. Lentillon (com.), d'une part, et Bastian (v.), d'autre part, annoncent des propositions de résolutions par lesquelles ils demandent que les conseillers administratifs de la ville de Genève soient démis de leurs fonctions. Ces propositions seront soumises au vote à l'issue du débat qui s'est engagé dès la reprise, à 20 h. 30, autour du rapport du Conseil d'Etat, sur lequel nous ne reviendrons pas puisque nous avons déjà commenté celui-ci.

Le premier à intervenir est M. Besson (v.), auteur d'une motion sur cette affaire; il lit une déclaration au nom de son groupe, qui ne varie pas dans son attitude très préélectorale; il réclame la démission des conseillers administratifs. Au nom des libéraux, M. Audéoud précise que son parti accepte le rapport et les conclusions du Conseil d'Etat, et ajoute qu'il est regrettable que les conseillers se soient votés à eux-mêmes des indemnités.

M. Lentillon (com.) revient sur ce qu'il a déjà dit le soir précédent au Conseil municipal et pense que c'est la frousse de démissionner ses représentants à l'exécutif de la ville qui dicte l'attitude de la majorité. Le Parti du travail refuse le rapport du Conseil d'Etat, même si celui-ci désavoue les magistrats en cause.

L'avis des socialistes

R. Gindrat, au nom du groupe socialiste, dit apprécier le ton ferme et la précision du rapport du Conseil d'Etat. Le malaise créé par cette affaire est indiscutable et c'est pour remédier à cette situation que notre parti a présenté, par l'intermédiaire de T. Saudan, un projet de loi sur les incompatibilités de fonctions des magistrats de la ville. MM. Dumarthey et Trub (com.) insistent, l'un sur les insuffisances du rapport gouvernemental, et l'autre sur le côté fiscal de cette

affaire. Les conseillers administratifs ont-ils rempli leur devoir fiscal? Sur ce dernier point, M. Duboule, conseiller d'Etat, précisera, plus tard, que tous les contribuables sont traités sur un pied d'égalité. En raison du principe intangible du secret fiscal, il ne peut être donné de plus amples précisions; il n'y a eu aucun favoritisme à l'endroit des conseillers administratifs. Pour M^{me} Girardin (rad.), bien des erreurs eussent été évitées si les conseillers municipaux avaient pu exercer leur contrôle sans jouer des détectives. Bien que le Parti chrétien-social tienne à assumer ses responsabilités pour ce qui concerne son représentant, il ne saurait lui demander de démissionner, affirme M. Fontanet, dont la fin de l'intervention se perd dans le bruit des interruptions et des protestations.

Interruption de séance

Avec M. Magnin (com.), le débat devient houleux et les invectives pleuvent. S'adressant à ceux qui lui font face (chrétiens-sociaux et libéraux), il leur lance: « Vous et vos élus êtes au pouvoir pour vous servir et non pour servir! » (Réd.: sous toutes réserves.) M. Ruffieux, président du Conseil d'Etat, bondit, rouge de colère, et s'écrie: « C'est honteux! ». M. Magnin répète son affirmation; le chahut est indescriptible, les membres du gouvernement quittent la salle et le bureau suit peu après, le président ayant annoncé: « Je suspends la séance. » A la tribune comble, les conversations vont bon train. Après cette interruption d'un quart d'heure, le président, les membres du bureau et les conseillers d'Etat réoccupent leurs fauteuils et la séance reprend.

Nous apprenons que M. Magnin a refusé de présenter des excuses au Conseil d'Etat qui s'est estimé visé et l'orateur popiste dit avoir été injurié par le porte-parole des chrétiens-sociaux. Au nom du gouvernement, M. Ruffieux, président, déclare: « Il est superflu de poursuivre une polémique à l'endroit de M. Magnin; le Conseil d'Etat a pris toutes ses responsabilités, il poursuivra sa tâche dans le sens du serment fait à Saint-Pierre et il n'entend recevoir des leçons de personne, surtout pas de M. Magnin! » M. Besson dit encore sa déception et M. Fontanet présente des excuses à M. Magnin s'il a pu mettre en doute ses sentiments patriotiques. Pour M. Vincent (com.), qui revient sur la menace d'une plainte pénale, la sanction populaire sera plus terrible pour les intéressés que l'issue d'une action judiciaire. Malgré ce qui s'est passé, il ne veut pas admettre qu'il n'y a plus de désintéressement chez ceux

qui administrent la chose publique; il cite les cas récents de magistrats neuchâtelois qui ont prouvé qu'ils plaçaient l'intérêt public au-dessus de certains avantages. Dernier orateur de ce long débat, L. Pigué prend la parole au nom du Parti socialiste; il relève que c'est au moment où les loyers augmentent, que l'indice du coût de la vie monte en flèche, que les bordereaux d'impôts sont plus élevés, que les gagne-petit ont de la peine à nouer les deux bouts, enfin que cette affaire a troublé profondément l'opinion publique. « Dans le Parti socialiste, ajoute-t-il, nous avons fait le maximum d'efforts pour que la clarté se fasse dans cette regrettable affaire. Les partis politiques qui sont l'émanation permanente de la représentation populaire doivent rester en contacts étroits avec leurs magistrats et ces derniers ont le devoir de venir devant les instances de leur parti respectif afin de les informer sur les projets importants et aussi sur leurs intentions. »

« Si cela avait été le cas, nous n'aurions pas à discuter de cette affaire aujourd'hui. Si aujourd'hui, le Parti socialiste approuve la partie chronologique du rapport du Conseil d'Etat et son jugement sévère, il ne saurait accepter le versement forfaitaire d'une indemnité de 7000 fr. qui maintient un principe que nous désapprouvons. » Enfin, L. Pigué insiste auprès des députés pour le vote rapide de la loi sur les incompatibilités.

L'opinion de l'exécutif

M. Duboule, conseiller d'Etat, ne peut retenir la proposition socialiste, d'autre part, il tient à souligner que sur sa propre demande, le conseiller d'Etat Willy Donzé (soc.), n'a pas participé à l'élaboration du rapport du Conseil d'Etat et persiste à penser que le gouvernement ne pouvait pas prononcer des révocations. Par contre, s'il y en a qui veulent prendre la responsabilité d'une plainte pénale, qu'ils le fassent et on verra la suite. Après quelques interventions mineures, le Grand Conseil prend acte — sans qu'il y ait vote — du rapport du Conseil d'Etat et, peu après, refusera les propositions de résolutions dont nous parlons au début de ce compte rendu, résolutions consistant à faire démissionner les membres du Conseil administratif de la ville. Celle des popistes sera refusée par 64 voix contre 25 et 3 abstentions. Les deux votes avaient eu lieu à l'appel nominal.

Il était bientôt minuit lorsque la séance fut levée.